



Vous accompagner, notre priorité

Groupe Arthaud & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre Auvergne Rhône Alpes – Membre de la Compagnie régionale de Lyon - Riom
75 rue de la Villette – 69003 LYON - Tél : 04-78-18-33-49

FEDERATION FRANCAISE DES ENTREPRISES DE CRECHES

117 - 123, rue d'Aguesseau
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Re



Vous accompagner, notre priorité

Groupe Arthaud & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre Auvergne Rhône Alpes – Membre de la Compagnie régionale de Lyon - Riom
75 rue de la Villette – 69003 LYON - Tél : 04-78-18-33-49

**Fédération Française des Entreprises de
Crèches**

117-123, rue d'Aguesseau
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

À l'assemblée générale de la FEDERATION FRANCAISE DES ENTREPRISES DE CRECHES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DES ENTREPRISES DE CRECHES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisations des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

À Lyon, le 29 avril 2022

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

ADSUM

Pierre COULON

Commissaire aux comptes

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 757	1 757		-2
<i>Immobilisations financières</i>	459		459	459
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 216	1 757	459	457
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours (autres que marchandises)</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	28 400	5 586	22 814	30 822
<i>Autres</i>	118 388		118 388	131 071
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités (autres que caisse)</i>	228 812		228 812	135 119
<i>Caisse</i>				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	375 599	5 586	370 013	297 013
REGULARISATION				
<i>Charges constatées d'avance</i>	612		612	
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Autres comptes de régularisation</i>				
TOTAL REGULARISATION	612		612	
TOTAL GENERAL	378 428	7 343	371 085	297 470

<i>Legs nets à réaliser :</i> <i>acceptés par les organes statutairements compétents</i> <i>autorisés par l'organisme de tutelle</i> <i>Dons en nature restant à vendre :</i>		
--	--	--

Bilan passif

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
FONDS ASSOCIATIFS		
<i>Fonds propres</i>		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>		
<i>Résultat de l'exercice</i>	19 157	-25 667
<i>Report à nouveau</i>	223 108	248 775
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	242 265	223 108
<i>Autres fonds associatifs</i>		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	242 265	223 108
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 000	10 000
FONDS DEDIES		
DETTES		
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>		
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	63 540	17 214
<i>Autres</i>	55 280	47 148
TOTAL DETTES	118 820	64 362
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	371 085	297 470

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	118 820
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue (biens et services)</i>	11 939	16 951
<i>Production stockée</i>		
<i>Production immobilisée</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>	97 116	101 384
<i>Cotisations</i>	367 131	325 511
<i>Autres produits</i>	27 496	20 016
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	503 681	463 863
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation des stocks (marchandises)</i>		
<i>Achats d'approvisionnements</i>		
<i>Variation des stocks (approvisionnements)</i>		
<i>Autres charges externes</i>	269 350	264 003
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	864	951
<i>Rémunérations du personnel</i>	158 657	154 436
<i>Charges sociales</i>	69 243	67 479
<i>Dotations aux amortissements</i>		2 750
<i>Subventions accordées par l'association</i>		
<i>Autres charges</i>	1	1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	498 114	489 620
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 567	-25 757
PRODUITS FINANCIERS	127	91
CHARGES FINANCIERES		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 462	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
EXCEDENT OU DEFICIT	19 157	-25 667

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FFEC FEDERATION FRANÇAISE DES ENTREPRISES DE CRECHE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 371 085 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 19 157 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2022 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément au règlement ANC N°2018-01 du 20/04/2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Dans le cadre d'un litige qui oppose l'Association à l'un de ses anciens adhérents, une provision de 10k€ a été comptabilisée sur l'exercice 2017.

La société a obtenu un dédomagement de 13K € en 1ere instance.

Le litige ayant été renvoyé en cassation, la provision a été maintenue.

Par ailleurs, les comptes annuels comportent, en produits, une provision pour une subvention à recevoir de la part de l'APNESAP à hauteur de 90K €; somme qui sera perçue courant 2022.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles	1 757 1 757			1 757 1 757
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	459 459			459 459
ACTIF IMMOBILISE	2 216			2 216

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 757			1 757
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 757			1 757
ACTIF IMMOBILISE	1 757			1 757

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 147 859 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	459		459
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	28 400	28 400	
<i>Autres</i>	118 388	118 388	
<i>Charges constatées d'avance</i>	612	612	
Total	147 859	147 400	459
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Détails des clients douteux au 31.12.2021 :

31/12/2018 - Les Petites Bouilles - 1000€
 31/12/2018 - Les Petits Ateliers d'Eveil - 500€
 31/12/2019 - Piccolino - 1 336€
 31/12/2020 - Les Minilions - 1250€
 31/12/2020 - Les Petits ateliers d'Eveil - 1500€
 31/12/2021 - EAMP - 167€

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients, adhérents, usagers-Facture</i>	15 406
<i>Frss-R.R.R. à obtenir</i>	708
<i>Produits _ recevoir</i>	117 258
Total	133 372

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	10 000				10 000
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
Total	10 000				10 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 118 820 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	63 540	63 540		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	48 738	48 738		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>	6 542	6 542		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	118 820	118 820		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARV</i>	34 300
<i>Personnel-Ch._ payer-Pr._ rec.</i>	7 128
<i>Org.soc.-Ch._ payer-Pr._ rec.</i>	3 972
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	1 642
<i>Clients, adh, usagers-R.R.R. à acco</i>	542
Total	47 583

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées avance</i>	612		
Total	612		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
<i>Cadres</i>		2	2	2
<i>Employés</i>				
<i>Ouvriers</i>				
<i>Contrat Emploi Solidarité</i>				
<i>Contrat de Qualification</i>				
<i>Contrat Retour Emploi</i>				
<i>Contrat initiative Emploi</i>				
Total		2	2	2

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
<i>Bénévolat</i>	74 628	58 968
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Dons en nature</i>		
Total	74 628	58 968
Emplois		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>		
<i>Prestations</i>		
<i>Personnel bénévole</i>		
Total		